

Deux mais

Oswald Ducrot

Numéro 8, 1978

Syntaxe et sémantique du français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800062ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800062ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ducrot, O. (1978). Deux mais. *Cahier de linguistique*, (8), 109–120.
<https://doi.org/10.7202/800062ar>

DEUX MAIS

L'exposé qui suit s'appuie sur un travail fait en collaboration avec J.C. Anscombe¹, travail qui, lui-même, est élément d'une étude générale de la conjonction française *mais*. Son cadre théorique est la conception de l'argumentation présentée, par exemple, dans "L'argumentation dans la langue", *Langages*, n° 42, juin 76, p. 5-27. Je vais faire, le plus possible, abstraction de ce cadre, et demeurer, autant que je pourrai, à un niveau simplement descriptif.

Nous sommes partis du fait bien connu que la conjonction *mais* doit être traduite, dans certaines langues (l'allemand, l'espagnol...), par deux mots différents, selon les contextes, les situations, et surtout les intentions des locuteurs. On le voit nettement dans les deux dialogues suivants, qui vont servir de référence pour la suite de l'exposé (si j'ai pris pour exemples des dialogues et non pas des phrases, c'est que le choix de la traduction est largement déterminé, comme il vient d'être dit, par l'intention du locuteur. Or il est presque toujours possible, étant donné une phrase isolée, d'imaginer qu'on l'énonce avec des intentions assez différentes pour justifier l'un et l'autre des *mais*. Il est donc nécessaire de l'inscrire dans un échange de paroles, afin d'imposer un type d'intention discursive déterminé, qui laisse possible une seule des deux traductions).

1. Ce travail a fait l'objet d'un article, à paraître, où les observations présentées ici sont intégrées à un exposé plus théorique.

DIALOGUE I

- A : *Je voudrais des renseignements sur le Portugal ; je vais en demander à X, qui est portugais.*

- B : *Non, X n'est pas portugais mais brésilien, et il ne pourra rien te dire de précis.*

Ici le *mais* se traduit, en espagnol, par *sino*, et, en allemand, par *sondern*. Nous dirons qu'il s'agit de l'entité sémantique SN.

DIALOGUE II

- A : *Je voudrais des renseignements sur le portugais ; je vais en demander à X, qui est portugais.*

- B : *Non, X n'est pas portugais ; mais il est brésilien, et il pourra sans doute te renseigner.*

Il faut, dans ce cas, recourir à l'espagnol *pero* et à l'allemand *aber*. Aussi appellerai-je PA l'entité sémantique ici représentée par *mais*.

Anscombe et moi sommes arrivés à la conclusion que le français, malgré l'emploi d'un unique morphème *mais*, distingue, à un certain niveau, les entités SN et PA. De sorte qu'on peut parler d'un *mais*_{SN} et d'un *mais*_{PA}, qui ont des propriétés syntaxiques ou distributionnelles assez différentes. Pour le montrer, je vais, successivement, donner une description de PA, puis une description de SN, et enfin indiquer certains caractères syntaxiques opposant les deux *mais* français.

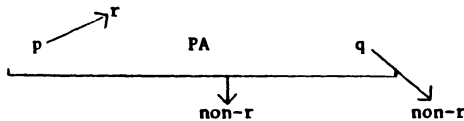
DESCRIPTION DE PA

Soit une phrase du type "p PA q", ou "p" et "q" représentent deux propositions. Pour décrire ce que PA ajoute à p et à q, on dira que son emploi implique de la part du locuteur les deux attitudes suivantes - qui peuvent, bien sûr, n'être que simulées :

1) Le locuteur suppose qu'il existe une certaine conclusion r, bien déterminée, telle que p est un argument possible en faveur de r, et que q est un argument possible en faveur de non-r. (On notera que cette formulation recourt à la notion d'argument et non pas à celle

de preuve, c'est-à-dire d'argument décisif. Il y aurait une claire contradiction à admettre à la fois p et q, et à les présenter, l'une, comme preuve de r, l'autre, comme preuve de non-r².) L'idée centrale que je voudrais exprimer est que l'opposition entre p et q n'est pas, en règle générale, située à leur niveau même, mais qu'elle se réfère à l'intention argumentative commandant l'énonciation de p et de q.

2) L'ensemble "p PA q" constitue, pour le locuteur, un argument en faveur de non-r. Ce qui revient à dire que q est un argument plus fort en faveur de non-r que ne l'est p en faveur de r (d'où l'image d'une balance, penchant dans le sens imposé par q, et l'étymologie reliant *mais* au latin *magis* dans certaines langues romanes). Il est possible de représenter ces deux conditions à l'aide du schéma suivant :



Imaginons par exemple le dialogue III :

- A : *Est-ce que j'ai le temps d'aller à X ?*
- B : *C'est loin, mais tu peux prendre le métro.*

L'élément p, dans la réplique de B, est constitué par l'indication "C'est loin". Il oriente vers la conclusion r : "Tu n'as pas le temps d'aller à X". La partie de la phrase qui suit *mais* est en revanche un argument pour la conclusion opposée, non-r ("Tu as le temps d'aller à X") - de sorte que la condition (1) précédente est satisfaite. La condition (2) l'est aussi, dans la mesure où l'ensemble de la réplique suggère que A a le temps d'aller à X. On le vérifie en notant qu'il serait très possible de placer, aussi bien au début qu'à la fin de

2. *Non* doit être compris ici comme le symbole de la négation, et non pas comme un morphème français particulier.

cette réplique, un conseil du type "Vas-y", mais non pas le conseil inverse "N'y va pas".

On expliquera de la même façon le dialogue II - qui a servi à présenter l'entité PA. On aura, dans ce cas :

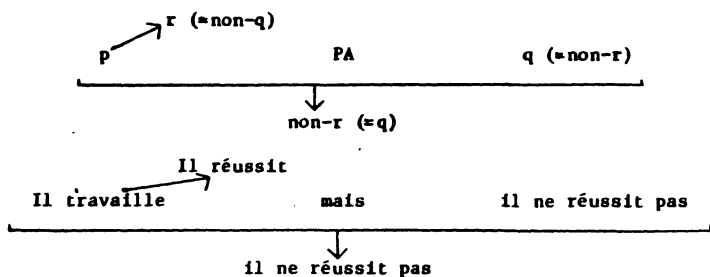
p : "X n'est pas portugais"

q : "X est brésilien"

En ce qui concerne r, le dialogue suggère de le comprendre comme "X ne peut pas donner de renseignements sur le portugais", conclusion favorisée par p, alors que q, et en même temps l'ensemble de la réplique, vont dans le sens inverse.

Du même coup on comprend que le dialogue I interdise de lire *mais* comme un représentant de PA. C'est que p et q, ici, ont même orientation argumentative, et servent, l'un comme l'autre, à montrer l'incapacité de X à donner des renseignements sur le Portugal.

Pour compléter la description de PA, il faut noter que, dans certains cas, le r peut être équivalent à non-q, ce qui donne l'impression d'une opposition directe entre p et q. On pourrait illustrer cette situation par une phrase comme "Il travaille, mais il ne réussit pas", qui laisse entendre, ou, au moins, peut laisser entendre, que le travail devrait amener la réussite, mais ne le fait pas dans le cas particulier de la personne dont on parle. Le schéma général de PA reçoit alors la forme simplifiée suivante :



Dans ce cas, le *mais* peut être paraphrasé par des adverbes concessifs du type de *pourtant*, *cependant* (cf. : *Il travaille, et pourtant il ne réussit pas*), alors qu'une telle paraphrase est presque impossible lorsque *q*, tout en étant argument pour non-*r*, est différent de non-*r* (elle est, par exemple, difficile dans le dialogue III). On objectera peut-être que le *mais* du dialogue II peut, sans changement de sens global, être remplacé par *pourtant* ou *cependant*. Je répondrai que, dans ce cas, le *mais* est compris comme reliant *X n'est pas portugais* et *Il pourra sans doute te renseigner* (*X n'est pas portugais, mais/ pourtant/ cependant il pourra te renseigner, car il est brésilien*) : on se trouve donc ramené au cas particulier où non-*r* (*X pourra te renseigner*) est équivalent à *q*. Une telle réduction est d'ailleurs presque toujours possible, et même - quoique ce soit un peu difficile - dans le dialogue III. Il suffit pour cela de lire la proposition *q* à travers l'intention argumentative non-*r* dont elle est le support, et de la percevoir, selon un processus psychologique habituel, comme une anticipation de la conclusion à laquelle elle doit servir, puis, finalement, comme une sorte de substitut de cette conclusion (C'est ce processus qui rend possible un dialogue comme : - A : *Il fait beau aujourd'hui*. - B : *Non, je ne veux pas sortir*. B assimile la parole de A à l'intention argumentative qui, selon lui, la commande).

DESCRIPTION DE SN

Trois conditions d'emploi sont particulièrement caractéristiques de l'entité SN.

-I) Il faut que la proposition *p* soit négative, et se décompose donc en non-*p'*. En allemand et en espagnol modernes, la négation contenue dans *p* est nécessairement une négation syntaxique explicite. Il ne peut donc pas s'agir d'un simple préfixe négatif lexicalisé ; à plus forte raison, il ne suffit pas que la valeur négative de *p* soit seulement implicite, tenant au fait que *p* est énoncé avec une intention polémique, pour exclure une proposition contradictoire *p'*. Tel était pourtant le cas en allemand ancien. Encore au XIX^e siècle, on

trouve, avant *sondern*, des propositions dont le caractère négatif tient seulement au préfixe verbal (par exemple après des verbes comme *sich enthalten = s'abstenir*). Bien plus, le dictionnaire de Grimm cite des cas où la négation réside uniquement dans l'intention qui commande l'énonciation de *p*. On trouve ainsi dans une lettre de Luther (p. 370 du tome 4 de l'édition De Wette des *Lettres*) : "Les particuliers ont leur sécurité personnelle garantie, *sondern* peuvent vendre et changer de résidence". Le SN s'explique dans la mesure où la première proposition a une valeur négative : "Les particuliers, par opposition à d'autres, ne peuvent pas être poursuivis, mais au contraire...".

-II) Il faut, en outre, que *q* soit présenté comme montrant le caractère illégitime du *p'* nié dans *p*. Ainsi, dans le dialogue I, on dit "Il est brésilien" pour faire apparaître la fausseté de "Il est portugais". C'est à dessein que j'emploie l'expression, quelque peu psychologisante, "*q* est présenté comme...". Il n'est en effet ni suffisant ni nécessaire, pour la présence de SN, que *q* montre effectivement que *p'* est faux. Cela ne suffit pas, puisque, dans le dialogue II aussi, où l'on trouve PA, la nationalité brésilienne de X dément l'assertion selon laquelle il est portugais. Ce qui est pertinent, ici, c'est l'intention du locuteur : c'est seulement dans le premier dialogue qu'il *cherche*, en disant "il est brésilien", à opérer une réfutation. Bien plus, il n'est même pas nécessaire que *q* prouve réellement la fausseté de *p'*. Ainsi on peut imaginer une phrase comme "Il ne fume pas le cigare, SN la cigarette". A coup sûr le fait de fumer la cigarette ne prouve pas qu'on ne fume pas le cigare. Mais, dans le contexte proposé, le locuteur *présente* la cigarette comme excluant, pour la personne dont on parle, la possibilité du cigare.

-III) Une dernière condition concerne le rapport sémantique entre *q* et *p'*. L'idée centrale est que *q* est censé remplacer *p'*. Les deux propositions doivent donc être de même nature sémantique, concerner

le même type de propriété : il s'agit d'une rectification qui substitue la bonne qualification à la mauvaise. Ce rapport général de substitution peut prendre différentes formes. On citera, parmi les plus fréquentes :

- q est plus faible que p' : "Il n'est pas génial, mais (seulement) intelligent".
- q et p' appartiennent à deux ordres différents (à l'intérieur du même paradigme) : "Ce n'est pas de la linguistique, mais (plutôt) de la psychologie".
- q est plus fort que p' : "Il n'est pas intelligent, mais (vraiment) génial". (On notera, à propos de cet exemple, que *vraiment*, ici, n'est pas un marqueur de degré comme serait *très*. Ce qu'il marque, c'est l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit, en l'occurrence, la hiérarchie qu'il établit entre *intelligent* et *génial*. C'est pourquoi on pourrait avoir "Il n'est pas intelligent, mais très intelligent" - "très intelligent" dénotant un degré supérieur à celui dénoté par "intelligent" ; en revanche on dirait difficilement "Il n'est pas intelligent, mais vraiment intelligent" - car *vraiment* ne désigne pas un degré nouveau, mais apprécie la différence entre deux degrés qui doivent avoir déjà été exprimés).
- q est contraire à p' : "Il ne veut pas ton bien, mais (au contraire) ton mal". (L'examen de cette dernière phrase amène à distinguer les fonctions de l'expression *au contraire* dans le dialogue et dans le discours suivi. Dans le second cas, la proposition précédant *au contraire* doit être négative : ce qui suit *au contraire* ne s'oppose donc pas à ce qui vient avant, mais à ce qui est nié dans ce qui vient avant. Cf. la phrase donnée plus haut en exemple et des phrases sans *mais* comme "Il n'est pas sorti : au contraire, il est resté travailler à la maison". Il n'en est pas de même dans un dialogue. Il est alors possible que la réplique introduite par *au contraire* soit destinée à contredire celle qui précède. Dans ce cas, elle

s'oppose à la proposition antérieure prise dans sa totalité, proposition qui peut d'ailleurs très bien n'être pas négative. Cf. :

- A : Il paraît que X est très astucieux.

- B : Au contraire, je le trouve tout à fait insignifiant.

Si on veut donner à *au contraire* une définition unique, qu'il s'agisse du discours suivi ou du dialogue, il faut donc indiquer sa fonction, qui est de marquer une attitude de contradiction radicale. Et ce que le locuteur contredit, c'est ou bien une proposition qu'il a envisagée et niée, ou une proposition que son interlocuteur vient d'avancer.)

Revenons à "p SN q". Quel que soit le rapport sémantique existant entre la proposition p', niée dans p, et la proposition q, on a toujours, d'abord, l'affirmation que p' est inadéquat, et, ensuite, le remplacement de p' par q. Ceci permet de parler d'un acte de rectification, de correction, qui devrait entrer dans la liste des actes illocutionnaires. Il se paraphrase par : "Tu as tort (ou aurais tort) de dire ceci, il faut dire cela". L'activité de parole manifestée par l'emploi de PA est de nature très différente. On pourrait parler d'un "redressement argumentatif". Il s'agit d'effacer l'effet argumentatif d'une proposition p, allant dans un certain sens, en lui ajoutant une proposition q allant dans le sens opposé, et y allant de façon plus décisive.

DEUX "MAIS"

Une fois données les descriptions sémantiques des entités SN et PA, il reste à montrer certaines propriétés syntaxiques (ou distributionnelles) que possède le *mais* français quand il constitue un SN et non pas un PA, ou l'inverse. Elles autorisent à penser que le français distingue, à un certain niveau, deux *mais* (sans aller jusqu'à parler d'ambiguïté et à dire qu'une même couverture phonologique correspond par accident à deux unités lexicales différentes, ce qui serait

bien invraisemblable, vu que beaucoup d'autres langues, elles aussi possèdent un seul morphème *mais*).

a) *Mais*_{SN} n'est possible que si la négation contenue dans p est explicite et syntaxique (c'est-à-dire du type de *ne...pas, non pas, rien...ne, aucun...ne, ...*). Elle ne peut pas être seulement implicite, ni même lexicale (constituée par un préfixe). Comparez en effet :

- Ce n'est pas volontaire, *mais*_{SN} tout à fait inconscient.
- *C'est involontaire, *mais*_{SN} tout à fait inconscient.

La deuxième phrase ne serait possible qu'avec un *mais*_{PA}, ce qui exigerait un contexte très particulier, où *involontaire* et *inconscient* auraient des orientations argumentatives opposées. En revanche, dans une phrase de type "p *mais*_{PA} q", où p est négatif, la négation peut, sans modification de sens, être aussi bien lexicale que syntaxique. Cf. :

- Ce n'est pas volontaire, *mais*_{PA} je ne le regrette pas.
- C'est involontaire, *mais*_{PA} je ne le regrette pas.

Le *mais*_{SN} français est donc soumis à la même contrainte que le *sondern* de l'allemand moderne. Il serait intéressant de voir si cela a toujours été le cas en français, ou si les deux langues ont connu une évolution parallèle. Dans la deuxième hypothèse, on pourrait - sous réserve de confirmation - supposer une tendance historique de certaines langues à exiger la forme syntaxique de la négation pour exprimer le mode négatif polémique impliqué par SN.

b) Supposons que p = neg-p', et supposons en outre que p' et q aient une partie commune. Cette partie commune tend à être effacée, élidée, dans le cas d'un *mais*_{SN} et ne l'est presque jamais dans le cas de *mais*_{PA}. On le verra facilement en se reportant aux dialogues I et II. En I, il serait extrêmement difficile d'avoir X n'est pas portu-

gais mais il est brésilien. Inversement, on n'aura guère, en II, *X n'est pas portugais mais brésilien.*

Cette remarque revient à dire que *mais*_{PA} se comporte comme la plupart des conjonctions, qui interdisent également l'effacement de la partie commune à q et au p' nié dans p. De sorte que la phrase *X ne boit pas de thé et boit du café* n'a pas pour paraphrase *X ne boit pas de thé et du (de) café.* En revanche *mais*_{SN} a un comportement tout à fait particulier - signe, sans doute, qu'il ne s'agit pas d'une conjonction de même nature que les autres.

c) Lorsqu'on a un *mais*_{PA}, la négation contenue dans p (si p est négatif, ce qui n'est pas nécessaire) ne peut pas être *non* ou *non pas*, alors que c'est possible avec *mais*_{SN}. On vérifiera facilement, par exemple, que seul le dialogue I permet de remplacer *X n'est pas portugais* par *X est non pas portugais* (on notera un phénomène quelque peu analogue en allemand : dans cette langue où la négation se place après le complément d'objet, elle peut le précéder dans certains cas où elle est suivie d'un *sondern* : ainsi *Maria liebt nicht Peter* n'est possible que si on continue *sondern Klaus*).

Cette remarque possède une utilité pédagogique dans la mesure où elle fournit aux professeurs français d'allemand ou d'espagnol un critère : si *non* est possible, *aber* et *pero* sont certainement impossibles (l'utilisation de ce critère suppose malheureusement que l'élève sache utiliser *non*, ce qui n'est pas nécessairement le cas). Mais elle a aussi un intérêt théorique si on la rapproche d'autres faits concernant *non*. D'abord, de cette propriété sémantico-pragmatique qu'a *non*, de ne pas exprimer une négation logique, intérieure au contenu asserté, mais toujours un acte polémique de refus - alors que *ne...pas* peut avoir les deux valeurs. Un second fait important est que si une proposition p contient la négation *non*, elle doit obligatoirement avoir une suite : on ne peut pas s'arrêter après p. Pour s'en assurer, il suffit de remarquer l'impossibilité de la troisième des répliques prêtées à B dans le dialogue suivant :

- A : Je crois que X est très astucieux.
- B : Il n'est pas seulement astucieux.
Il est non seulement astucieux, il est génial.
*Il est non seulement astucieux.

Rapprochés de l'affinité de *mais*_{SN} pour *non*, ces deux faits suggèrent une caractérisation générale de *mais*_{SN} et de *mais*_{PA}. Je dirais que lorsqu'on énonce *p mais*_{PA} *q*, on accomplit deux actes de parole successifs (ce qui correspond à la définition de la coordination selon Bally) : l'énonciation de *q* est une addition à celle de *p*. En revanche un énoncé de *p mais*_{SN} *q* relève de ce que Bally appelle "phrase liée", et de ce que j'ai appelé "subordination sémantique". L'énonciation de *q* ne s'ajoute pas à celle de *p* (c'est-à-dire de non-*p*'), mais en est le développement, qui ne fait qu'explicitier la négation qui précède. Le *mais*_{SN} unifie les deux propositions qu'il relie, pour en faire le moyen d'un acte unique, l'acte de réfutation.

Je terminerai cet exposé en signalant, d'une part, un problème qu'il contribue à résoudre, et, d'autre part, un problème qu'il fait surgir.

Le premier point concerne ce phénomène historique, assez étrange, que l'existence de deux morphèmes différents pour SN et pour PA ne soit liée ni à la parenté génétique, ni à la proximité géographique des langues. L'opposition se trouve dans des langues très distantes comme l'espagnol et l'allemand, et est absente de langues très proches des premières (par exemple, le portugais et le néerlandais). Cette bizarrerie s'atténue si on remarque que le français, qui a un seul morphème, distingue néanmoins, à un certain niveau, les deux entités sémantiques.

Mais cette réponse même fait apparaître un autre problème. Pourquoi y a-t-il une foule de langues qui, comme le français, utilisent un seul morphème, *si*, comme le français, elles distinguent les deux entités ? Répondre à la question, c'est chercher quel est, du point de vue sémantico-pragmatique, le trait commun à SN et à PA. Mon hypothèse est que ce qui est marqué, dans les deux cas, c'est l'opposition du locuteur au destinataire (réel ou imaginé). Avec SN, on s'oppose à la légitimité de ce que le destinataire a dit, ou pourrait avoir dit (ou pensé). Avec PA, on s'oppose à l'interprétation argumentative que le destinataire donne à la proposition *p* (ou à celle qu'il pourrait donner). L'opposition dont il est question ici n'est donc pas une opposition entre propositions, mais entre interlocuteurs - le mot *opposition* étant pris au sens de la vie quotidienne (=affrontement). Dans cette mesure l'étude des deux *mais* fait intervenir l'énonciation dans l'étude de la phrase elle-même.

Oswald Ducrot